



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

**PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA
DÉMOLITION D'IMMEUBLES NO 23-566 AFIN DE MODIFIER CERTAINES
DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS ASSUJETTIS**

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution numéro 26-06-615 à sa séance du 9 juin 2026, du projet de règlement numéro 26-616 intitulé PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES No 23-566 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS ASSUJETTIS, tiendra une assemblée publique de consultation le 14 juillet 2026 à compter de 19 h 00, dans la salle du conseil située au 213, rue de l'Aréna à Lambton, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

QUE le projet vise à :

- a. Modifier les bâtiments assujettis aux normes du règlement;
- b. Modifier les documents requis lors d'une demande de démolition

QUE le projet ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU'AU cours de cette assemblée publique, le Maire (ou un autre membre du conseil désigné par le Maire) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer soient entendus;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau;

DONNÉ À LAMBTON

CE 8 IÈME JOUR DE JUILLET 2026


Yves Deslongchamps
Directeur général / Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Yves Deslongchamps, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la *Loi*, le 8 juillet 2026.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 8 IÈME JOUR DE JUILLET 2026.


Yves Deslongchamps
Directeur général / Greffier-trésorier